RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le jeudi 17 octobre 2024 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Ordre du Jour:

- Affaires générales : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2024
- Affaires générales : Instauration de conventions de prêt de locaux communaux à des associations locales
- Affaires scolaires : Signature d'une convention d'occupation d'un terrain de sports privé
- Personnel communal: Instauration de fournitures de repas aux agents de la cantine
- Personnel communal : Création de deux postes de vacataires
- Finances : Attribution de subventions à des associations
- Finances : Attribution des lots 3 et 5 pour les travaux de restauration du presbytère de Chaucisse
- Finances: Travaux d'entretien des routes: choix du candidat
- <u>Forêts</u>: Coupe d'assiette pour 2025
- <u>Urbanisme</u>: Instauration d'une servitude de passage
- <u>Intercommunalité</u>: Refonte statutaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère Prise d'effet au 1^{er} janvier 2025

Divers:

Finances

- Chaucisse: points sur les travaux
- Nouveau transporteur
- Subventions accordées

Divers

- Recensement 2025 de la population
- Molochs / Compacteurs cartons
- Intercommunalité : Bilans et rapports 2023
- Dicrim
- Tourisme : fresque dans le cadre du Festival Street Art
- Forêts : document COFOR concernant le morcellement du foncier forestier.
- Lauréats 2023 concours des Maisons Fleuries
- Film documentaire Chalet du Marteray 16 novembre 2024 (organisé par bibliothèque)
- Pass scolaire 2024-2025
- Cérémonie du 11 novembre 2024

Saint Nicolas la Chapelle, Le 08 octobre 2024

Mme le Maire, Ghislaine JOL